

Fortunes diverses pour les projets de ports dans le Chablais

Les ports du Léman ont entamé leur mue. Publier, Excenevex, Anthy ou encore Lugrin font le forcing pour modifier leurs infrastructures portuaires. Avec des contraintes et des résultats bien différents.

DOSSIER RÉALISÉ PAR MEHDI ELAABOUDI AVEC BENOÎT SOURD

PUBLIER

Le cheval de bataille de Gaston Lacroix, le maire de Publier, c'est la réhabilitation du port de sa commune. Un projet souvent retoqué, mais qui pourrait finalement aboutir puisqu'il vient d'obtenir l'accord du préfet.

Comment expliquez-vous la difficulté que vous avez à faire accepter votre projet de port ?

On a eu quatre délégations de service public (DSP) infructueuses. Jusqu'à cet accord du préfet, tous les projets portaient sur la "création d'un port". Et pour cela, il faut de la trésorerie d'entrée, être capable d'amortir le coût et savoir sur combien d'années ça se fait. Tandis que nous, notre projet actuel, c'est un village portuaire. L'Etat va s'occuper de toute la partie port et nous de la partie immobilière. Mais nous aurons chacun un avis consultatif sur la partie de l'autre, ce qui est très impor-

tant pour la cohérence du projet.

Vous semblez très attaché à cette cohérence du village portuaire...

Oui. C'est d'ailleurs pour cela que nous voulons que ce soit un candidat unique pour la partie logements et celle du port. Il faut que les deux parties du projet se marient à la perfection. La partie port ne sera pas un Lego qu'on va venir coller sur le lac en disant « C'est bon, on a répondu aux plaisanciers », et pareil pour les logements. Et puis financièrement, cela va permettre à un même candidat d'avoir des fonds en vendant du droit à construire et donc de pouvoir bâtir ce port avec cette trésorerie.

Ne craignez-vous pas que ce dossier soit concurrencé pas d'autres projets en cours dans le Chablais ?

Non. Nous, c'est un village portuaire. Lugrin, c'est un port pour essayer de trouver

un service supplémentaire de la CGN avec Vevey. Excenevex, c'est encore différent. À Publier, nous voulons un vrai cœur de vie autour du port mais aussi avec du logement et plus de 1 500 m² de commerces. Il y aura 80-90 logements dont 30% de logements sociaux. Comme on veut que ce soit un village, qui dit logements sociaux dit jeunes couples, qui dit jeunes couples dit enfants. On veut voir bouger ce secteur.

Quelle sera la capacité du port ?

On mise sur 300 anneaux. Aujourd'hui, on est à 60, donc ce serait une sacrée évolution. C'est la préfecture qui nous a donné ce chiffre de 300 anneaux, et cela nous va bien. Le tout irait de l'Amiral jusqu'à l'Hôtel de la Plage. Ça resterait très "village". Le petit port très bucolique situé près de l'embarcadere resterait en place. D'ailleurs, nous avons prévu un embarcadere dans le projet. Il nous en faut un



Gaston Lacroix, le maire de Publier, est plus optimiste que jamais pour son projet de village portuaire.

dans le nouveau port car le transport lacustre, c'est l'avenir. C'est d'entrée qu'il faut l'intégrer.

Vous êtes optimiste ?

La DSP va être lancée en mai-juin. Il y aura bien sûr des réunions publiques et un calendrier obligatoire. Les candidats vont répondre et une commission municipale avec un représentant de l'Etat va statuer car il faut trouver le bon candidat. Quelqu'un qui nous fait un port 5 étoiles et des logements très moyens, ça ne nous intéresse pas.

Les ports du Chablais

800 Ce serait le nombre de places manquantes pour pouvoir accueillir toutes les demandes dans les ports du Chablais. Avec **850** places, le port d'Evian est le plus grand du Léman français. À l'autre bout du classement, Lugrin fait figure de petit poucet avec **54** places. En 2016, toutes les structures portuaires du Chablais comptaient au moins une liste d'attente de **100** personnes. Un chiffre qui montait même à **200** pour Thonon et même **330** pour Evian. À Thonon, l'attente estimée pour avoir un anneau est de **5** à **8** ans.

Le projet de port d'Excenevex est sur les bons rails

C'est un dossier qui dure depuis une dizaine d'années et que la commune d'Excenevex n'a jamais semblé aussi proche de remporter : celui de la création d'un nouveau port non loin d'une des plages préférées des vacanciers et des locaux. Enfin une création, pas vraiment. Car pour obtenir toutes les autorisations nécessaires à un tel chantier, il faut convaincre beaucoup de monde, et le terme de "création de port" ne plaisait pas forcément à certains services de l'Etat. Pour emporter l'adhésion, il a donc fallu parler de réaménagement, de restructuration du

port du Vion, situé sur la commune mais amené à disparaître dans le cadre du contrat de rivières et de la renaturation des berges car se situant dans l'embouchure de la rivière du même nom.

D'autres ports dits "sauvages" pourraient également être supprimés pour permettre ce projet. Les 70 anneaux existants seraient donc transférés vers le nouveau port, situé en dessous des jeux du Pré-Cottin, récemment réaménagé. Un endroit stratégique, situé au cœur du village, et qui assurera du passage et de la vie au port. Reste un problème à régler

pour Excenevex : le risque d'ensablement. Car si le sable fait la beauté et le succès de la plage de la commune, il pourrait bien être un sacré obstacle pour les bateaux. Interrogé sur le sujet, le maire Pierre Fillon est catégorique : « C'est une légende urbaine ! À l'endroit où nous espérons pouvoir faire ce port, ce sont des galets qu'il y a au fond, et qui permettrait un ancrage solide. » Le principal problème freinant le projet n'en serait donc pas un. Excenevex semble donc plus que jamais sur la bonne voie... A moins qu'un grain de sable vienne, à nouveau, retarder le projet.



Ce visuel du futur port d'Excenevex avait été présenté il y a quelques années.